

PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE

INIT. SEC.

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration de la **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE (Énercycle)** tenue dans les bureaux administratifs d'Énercycle (390, boulevard de la Gabelle), **le vendredi, dixième jour du mois d'octobre deux mille vingt-cinq (10 octobre 2025), DIX HEURES NEUF (10 H 09)**, à laquelle sont présents :

Monsieur Michel Angers, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan

Monsieur Claude Boulanger, Représentant de la MRC de Maskinongé

Monsieur Luc Dostaler, Représentant de la MRC des Chenaux

Monsieur Paul Labranche, Représentant de la MRC de Mékinac

Madame Nancy Mignault, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé

Monsieur Daniel Cournoyer, Représentant de la Ville de Trois-Rivières

Monsieur Sébastien Marchand, Représentant d'office de la MRC des Chenaux

QUORUM

Formant quorum, sous la présidence de **Michel Angers**, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan.

Rés.: 2025-10-5995

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente session qui se détaille ainsi :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 septembre 2025
5. Approbation des directives et des ordres de changement
6. Changement(s) lié(s) aux ressources humaines
7. Prolongation jusqu'au 23 avril 2027 du contrat pour le transport et la valorisation des matières organiques (OS-930)
8. Option de servitude pour des lignes électriques et de télécommunication
9. Radiations de créances
10. Annulation de soldes résiduaux de règlements d'emprunts
11. Entente avec SCP Saint-Étienne (9413-1778 Québec inc.)
12. Affectation de surplus cumulés pour l'acquisition d'immobilisations

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

- 13. Application de la politique de gestion des excédents – Affectation de surplus cumulés
- 14. Affectation de surplus cumulés pour la construction du bâtiment administratif
- 15. Adoption du règlement 2025-10-73 modifiant le règlement de tarification de l'année 2026
- 16. Installation de géotextile pour le recouvrement de la cellule 6, phase 1 (OS-987)
- 17. Adoption du plan stratégique 2026-2028
- 18. Période de questions
- 19. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2025-10-5996 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL / SÉANCE ORDINAIRE DU
23 SEPTEMBRE 2025**

Il est proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration d'Énercycle tenue le 23 septembre 2025.

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2025-10-5997 APPROBATION DES DIRECTIVES ET DES ORDRES DE
CHANGEMENT**

Il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'approuver les travaux supplémentaires, les directives de changement, les ordres de changement et les dépenses afférentes indiqués à la liste des directives et des ordres de changement jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-10-5998 CHANGEMENT(S) LIÉ(S) AUX RESSOURCES HUMAINES

Il est proposé par **MONSIEUR SÉBASTIEN MARCHAND**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'approuver la liste de changement(s) lié(s) aux ressources humaines pour le mois d'octobre 2025, telle que signée par monsieur Stéphane Lemire, directeur des affaires juridiques et greffier.

Adoptée à l'unanimité

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2025-10-5999

**PROLONGATION JUSQU’AU 23 AVRIL 2027 DU CONTRAT
POUR LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION DES
MATIÈRES ORGANIQUES (OS-930)**

Il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d’autoriser la prolongation par l’administration du contrat afférent à l’appel d’offres OS-930 pour le transport et la valorisation des matières organiques jusqu’au 23 avril 2027.

Adoptée à l’unanimité

Rés.: 2025-10-5960

**OPTION DE SERVITUDE POUR DES LIGNES ÉLECTRIQUES
ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS**

Il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR SÉBASTIEN MARCHAND**, Représentant d’office de la MRC des Chenaux, et résolu d’entériner la signature par l’administration d’une option de servitude avec Hydro-Québec pour des lignes électriques et de télécommunications situées au site de Champlain.

Il est également résolu d’autoriser le directeur général ou le directeur des affaires juridiques et greffier à signer tout document afférent à la présente résolution ainsi que tout document permettant l’inscription au registre foncier de la servitude en faveur d’Hydro-Québec, et ce, pour des lignes électriques et de télécommunication.

Adoptée à l’unanimité

Rés.: 2025-10-5961

RADIATIONS DE CRÉANCES

Il est proposé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d’autoriser la directrice des finances et trésorière à radier des livres au 30 septembre 2025 les créances indiquées à la liste jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Le montant total de ces créances est de 5,96 \$.

Il est également résolu de radier les intérêts courus sur cesdites créances.

Adoptée à l’unanimité

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2025-10-5962

**ANNULATION DE SOLDES RÉSIDUAIRES DE RÈGLEMENTS
D'EMPRUNTS**

ATTENDU qu'Énercycle a entièrement réalisé l'objet des règlements dont la liste apparaît à l'annexe ;

ATTENDU qu'une partie de ces règlements a été financée de façon permanente ;

ATTENDU qu'il existe pour chacun de ces règlements un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et qui ne peut être utilisé à d'autres fins ;

ATTENDU que le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du Ministère ;

ATTENDU qu'il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés à l'annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général d'Énercycle.

Il est, par conséquent, proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT** Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentante de la MRC des Chenaux, et résolu unanimement :

QU'Énercycle modifie les règlements identifiés à l'annexe de la façon suivante :

1. par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « Montant de la dépense réelle » et « Montant financé » de l'annexe ;
2. par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, Énercycle affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne « Fonds général » de l'annexe ;

QU'Énercycle informe le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution.

QU'Énercycle demande au Ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduels mentionnés à l'annexe.

QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adoptée à l'unanimité

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2025-10-5963 ENTENTE AVEC SCP SAINT-ÉTIENNE (94133-1778 QUÉBEC INC.)

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d’entériner la signature, en date du 25 septembre 2025, d’une entente conclue par l’administration avec l’entreprise *SCP Saint-Étienne (9413-1778 Québec inc.)*. Cettedite entente porte sur l’enfouissement des matières résiduelles provenant du territoire de la Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska (RIGIDBNY), et ce, pour une durée de 6 ans.

Adoptée à l’unanimité

Rés.: 2025-10-5964 AFFECTATION DE SURPLUS CUMULÉS POUR L’ACQUISITION D’IMMOBILISATIONS

ATTENDU ; le surplus cumulé, au 31 décembre 2024 ;

ATTENDU la volonté du conseil d’utiliser des surplus cumulés pour payer certaines dépenses d’acquisition d’immobilisations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d’affecter un montant de 6 654 475 \$ provenant des surplus cumulés pour l’acquisition d’immobilisation.

Adoptée à l’unanimité

Rés.: 2025-10-5965 APPLICATION DE LA POLITIQUE DE GESTION DES EXCÉDENTS – AFFECTATION DE SURPLUS CUMULÉS

ATTENDU l’article 2.1 de la politique de gestion des excédents afférente à l’affectation pour les dépenses exceptionnelles, imprévues, non récurrentes ou à récurrence non annuelle ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d’office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d’affecter un montant de 1 297 000 \$ provenant des surplus cumulés.

Adoptée à l’unanimité

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

**Rés.: 2025-10-5966 AFFECTATION DE SURPLUS CUMULÉS POUR LA
CONSTRUCTION DU BÂTIMENT ADMINISTRATIF**

ATTENDU le règlement d’emprunt 2023-10-62 décrétant une dépense de 8 209 000 \$ et un emprunt de 4 209 000 \$ pour la construction d’un bâtiment administratif sur le lot 3 893 823 du cadastre du Québec ;

ATTENDU le surplus cumulé, au 31 décembre 2024 ;

ATTENDU la volonté d’Énercycle d’utiliser les surplus cumulés pour payer l’entièreté des dépenses liées à la construction du bâtiment administratif ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d’affecter un montant de 2 630 000 \$ provenant des surplus cumulés pour payer les dépenses liées à la construction du bâtiment administratif.

Adoptée à l’unanimité

**Règl.: 2025-10-73 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2025-10-73 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT DE TARIFICATION DE L’ANNÉE 2026**

Il est proposé par **MONSIEUR SÉBASTIEN MARCHAND**, Représentant d’office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d’adopter le règlement numéro 2025-10-73 modifiant le règlement de tarification 2025-09-72 (règlement de tarification de l’année 2026).

Le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

La quatrième ligne du tableau de l’article 1 du règlement de tarification 2025-09-72, portant sur la réception, à l’écocentre commercial de Saint-Étienne-des-Grès, de matières provenant des industries, commerces et institutions (ICI), est remplacée par la ligne suivante :

PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE

INIT. SEC.

«

2	Réception de matières à l'écocentre commercial situé à Saint-Étienne-des-Grès	1	ICI	160,00 \$/tonne
---	---	---	-----	-----------------

».

ARTICLE 2

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-10-5967

**INSTALLATION DE GÉOTEXTILE POUR LE
RECOUVREMENT DE LA CELLULE 6, PHASE 1 (OS-987)**

ATTENDU les prix soumis suite à un appel d'offres pour l'installation de géotextile pour le recouvrement de la cellule 6, phase 1 :

Entreprises	Prix (taxes en sus)
FC Géosynthétiques inc.	149 491,80 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par MADAME NANCY MIGNAULT, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par MONSIEUR LUC DOSTALER, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'octroyer le contrat OS-987 pour l'installation de géotextile pour le recouvrement de la cellule 6, phase 1, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise FC Géosynthétiques inc., selon les termes et conditions prévus au devis.

Il est également résolu d'abroger la résolution 2025-06-5954 portant sur la fourniture et l'installation de géotextile pour le recouvrement de la cellule 6, phase 1.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-10-5968

ADOPTION DU PLAN STRATÉGIQUE 2026-2028

Il est proposé par MONSIEUR PAUL LABRANCHE, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par MONSIEUR CLAUDE BOULANGER, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'adopter le plan stratégique 2026-2028 joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2025-10-5969 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu de lever l'assemblée à dix heures trente-six (10 h 36).

Adoptée à l'unanimité

SECRÉTAIRE

ENERGYCYCLE

Demandes de radiations au 30 septembre 2025

Numéro	Nom du client	Montant au 30 septembre 2025
10085	Ville de Trois-Rivières	-0,76 \$
10152	MRC Maskinongé	-0,07 \$
50083	FR Récupération	6,79 \$

Total

5,96 \$

ANNEXE

No du règlement	Dépense révisée*	Emprunt révisé*	Montant de la dépense réelle**	Montant financé**	Appropriation					Soldes résiduels à annuler*
					Fonds général	Subvention	Promoteurs	Paiement comptant	Autres	
2021-06-48	10 701 000 \$	8 301 000 \$	4 600 100 \$	2 800 100 \$	1 800 000 \$					5 500 900 \$
2021-12-51	5 806 000 \$	5 806 000 \$	4 721 729 \$	4 662 700 \$	59 029 \$					1 143 300 \$
2021-12-52	7 473 000 \$	7 473 000 \$	4 571 160 \$	4 573 000 \$						2 900 000 \$
2021-12-53	1 391 000 \$	1 391 000 \$	1 099 919 \$	1 101 000 \$						290 000 \$
										- \$
										- \$
										- \$
										- \$
										- \$
										- \$
										- \$
										- \$
										- \$
										- \$
										- \$
										- \$
										- \$
										- \$
										- \$
										- \$
										- \$
										- \$
										- \$

* Donnée disponible sur la liste des soldes à financer dans STEFE

** Si le montant de l'emprunt qui a été financé de façon permanente est **supérieur** au montant de la dépense réelle, la municipalité ne peut réduire le montant de la dépense et de l'emprunt en deçà du montant de l'emprunt financé de façon permanente.

Total des soldes résiduels à annuler:

9 834 200 \$

Commentaires:

2026-2028

Plan Stratégique

ENERGYCYCLE



Table des matières

4	Mot du président
5	Mot du Directeur général
6	Énercycle en bref
7	Ce que nous offrons
8	Mise en contexte
9	Mission, vision et valeurs
10	Enjeu 1 : Adhésion des municipalités aux activités d'Énercycle
12	Enjeu 2 : Offrir des services répondants aux besoins des municipalités en considérant leur réalité budgétaire et les exigences environnementales élevées
14	Enjeu 3 : Fidélisation et attraction du capital humain
16	Enjeu 4 : Adhésion de la population aux services et activités d'Énercycle
18	Tableau synoptique
20	Localisation des points de services

Mot du président

C'est toujours avec fierté que je m'adressais à vous en tant que président d'Énercycle, une organisation régionale de premier plan regroupant les municipalités de la Mauricie.

Cette planification stratégique est le fruit d'une réflexion approfondie, issue de l'expertise de notre équipe. Il s'agit d'un document phare qui témoigne de l'engagement d'Énercycle à poursuivre la mission que nous avons renouvelée et actualisée.

Par le passé, les déchets était couramment considérée comme un fardeau à éliminer plutôt qu'une opportunité. Nous y avons plutôt vu une ressource précieuse à valoriser avec intelligence et innovation.

Nous aurons réussi à transformer un lieu d'enfouissement en un complexe environnemental moderne dédié à la gestion et à la valorisation des matières résiduelles. Nous avons su saisir les opportunités qui s'offraient à nous et conclure des partenariats avec des entreprises innovantes. Grâce à ces installations modernes, jumelées à l'expertise que nous avons développée au cours des 30 dernières années, les municipalités de la Mauricie disposent aujourd'hui d'une autonomie régionale leur permettant de valoriser pleinement les différents gisements de matières résiduelles.

Appuyé sur ces fondements solides et grâce à la participation grandissante des citoyens pour le recyclage et la valorisation, l'avenir s'annonce très encourageant pour les générations à venir.

Président du conseil d'administration

Michel Angers



Mot du Directeur général

C'est un honneur pour moi de vous présenter le fruit d'un travail d'équipe mûrement réfléchi : notre planification stratégique 2026-2028.

Au cours des 15 dernières années, Énercycle a relevé d'importants défis. Nous avons mis à niveau nos installations en passant par la consolidation de nos actifs pour enfin développer le complexe environnemental que la Mauricie a toujours eu l'ambition de se doter. Ceci dans un contexte où le cadre législatif et les modèles de gouvernance du secteur des matières résiduelles ont profondément évolué.

Ceci nous amena à réfléchir à notre positionnement actuel et futur. Nous devons réaliser une planification stratégique qui serait le moteur du développement d'Énercycle pour les prochaines années.

Nous avons clarifié notre mission, convenu d'une vision inspirante et identifié les valeurs qui guideront, au quotidien, nos actions et nos décisions. Le service client est au cœur de notre mission. Au cours des prochaines années, nous viserons à améliorer la compréhension qu'ont les municipalités de notre rôle et de nos services, à maintenir un équilibre entre le niveau de service et les tarifs dans le respect de l'environnement ainsi qu'à fidéliser les membres de notre équipe tout en attirant de nouveaux talents. Finalement, nous viserons à renforcer l'engagement de la population à adopter des habitudes écoresponsables en matière de gestion des matières résiduelles.

Cette planification stratégique nous donne les moyens pour naviguer dans un secteur en constante évolution sans perdre de vue notre mission.

Directeur général
Stéphane Comtois



Énercycle en bref

Énercycle est le plus grand regroupement municipal au Québec dédié à la gestion et la valorisation des matières résiduelles au service des citoyennes et citoyens de la Mauricie.

Nos membres : la MRC des Chenaux, de Maskinongé et de Mékinac, ainsi que les Villes de Shawinigan et de Trois-Rivières.

38

Municipalités

270 000

citoyens ont accès à des services de gestion des matières résiduelles.

120

personnes engagées, unies dans une équipe multidisciplinaire.

Une expertise unique
au service de la Mauricie

Ce que nous offrons



Des services diversifiés

- Collecte des matières recyclables
- Collecte des matières organiques
- Réseau d'écocentres
- Vidange et traitement des boues de fosses septiques
- Élimination sécuritaire des résidus ultimes

Un complexe environnemental qui offre aux municipalités membres l'autonomie régionale pour la gestion et la valorisation de leurs matières résiduelles

- 2 lieux d'enfouissement technique
- Usine de traitement des eaux usées
- Usine de traitement des boues de fosses septiques
- Usine de raffinage du biogaz
- Centre de transfert
- Atelier mécanique et technique
- Usine de biométhanisation sèche et compostage (à venir)
- Centre de tri régional pour les contenants, emballages et imprimés
- Réseau d'écocentres



Mise en contexte

L'environnement dans lequel Énercycle évoluera au cours des trois prochaines années a été pris en compte dans l'élaboration de la planification stratégique.

- Les activités de gestion des matières résiduelles ainsi que celles des organismes municipaux sont fortement encadrées par des lois, des règlements et des normes en constante évolution.
- Le territoire hétérogène, rural et urbain, couvert par Énercycle nécessite des solutions adaptées à chaque milieu.
- La population est de plus en plus préoccupée par la protection de l'environnement et le développement durable.
- Les gens accordent une grande importance au bien-être au sein de leur milieu de travail ainsi qu'à l'adéquation entre leurs valeurs personnelles et celles des organisations pour lesquelles ils travaillent.





Mission

Agir de concert avec la collectivité pour valoriser et gérer les matières résiduelles de la Mauricie.

Vision

Pour les générations futures :

L'équipe engagée d'Énercycle consolide et poursuit le développement de son complexe environnemental.

Ce complexe permet d'aspirer à la pleine autonomie régionale de traitement et de valorisation des matières résiduelles.

Énercycle mobilise la collectivité à agir concrètement à réduire, réutiliser et récupérer ce qu'elle consomme.

Valeurs

Bienveillance

Dans le respect, poser les gestes nécessaires pour prendre soin et protéger les personnes, les groupes, l'organisation, l'environnement.

Engagement

Chaque personne contribue à la réalisation des objectifs de l'organisation par son dévouement et son implication.

Collaboration

Chaque personne apporte ses compétences pour qu'ensemble nous atteignons un objectif commun.

Innovation

Par notre ouverture d'esprit et notre souci d'amélioration continue, nous favorisons la liberté de proposer de nouvelles idées. Nous osons voir les choses différemment et agissons avec audace.

Responsabilité

Tous et chacun agissent avec rigueur et intégrité. Nous gérons judicieusement les ressources dans le meilleur intérêt de la collectivité.

Enjeu 1

Adhésion des municipalités aux activités d'Énercycle

L'adhésion des municipalités est fondamentale pour mobiliser la collectivité à agir concrètement à réduire, réutiliser et récupérer ce qu'elle consomme. Pour ce faire, Énercycle doit renforcer sa collaboration avec les municipalités.

Défis :

- Augmenter la proportion de matières résiduelles qui est valorisée
- Uniformiser la gestion des matières résiduelles sur le territoire



Orientation 1

Améliorer la compréhension du rôle et des services d'Énercycle

L'amélioration de la compréhension du rôle et des services d'Énercycle permettra aux municipalités d'optimiser l'utilisation de ces services et de mettre en place des mesures qui assureront une gestion uniforme des matières résiduelles sur le territoire.

Objectif 1.1

Favoriser la réduction de la quantité de matières envoyées à l'élimination

Indicateur : Nombre de kg de matières provenant de la collecte municipale envoyées à l'élimination par habitant

Cible : Réduire le nombre de kg de matières provenant de la collecte municipale envoyées à l'élimination par habitant

2024	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
241	241	240	239

Objectif 1.2

Favoriser la réduction des matières valorisables se trouvant dans les résidus ultimes

Indicateur : Taux de matières valorisables se trouvant dans les résidus ultimes

Cible : Réduire le taux de matières valorisables se trouvant dans les résidus ultimes

2024	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
49,3 %	49,3 %	48 %	47 %

Objectif 1.3

Améliorer la compréhension qu'ont les municipalités du rôle et des services d'Énercycle

Indicateur : Taux de participation des municipalités aux activités d'Énercycle

Cible : Augmenter le taux de participation médian

2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
80 %	82 %	84 %	86 %

Enjeu 2

Offrir des services répondants aux besoins des municipalités en considérant leur réalité budgétaire et les exigences environnementales élevées

Énercycle a la responsabilité de traiter les matières résiduelles qui lui sont confiées dans le plus grand respect de l'environnement. Elle vise à offrir un service répondant aux besoins des municipalités tout en considérant leur réalité budgétaire.

Défis :

- Contrôler les coûts dans un contexte où les exigences environnementales, normatives, législatives et administratives sont de plus en plus élevées
- Optimiser les processus
- Moderniser les outils de travail



Orientation 2

Atteindre un équilibre entre le niveau de service et les tarifs tout en effectuant un traitement responsable

Engagée à préserver l'environnement, Énergycycle considère les besoins des municipalités afin de leur offrir des services en fonction de leur réalité budgétaire.

Objectif 2.1

Offrir un service répondant aux besoins des municipalités

Indicateur : Taux global de satisfaction des municipalités

Cible : À venir

2025	2026	Cible 2027	Cible 2028
Non disponible	À venir	À venir	À venir

Objectif 2.2

Contrôler les coûts

Indicateur : Pourcentage de variation des coûts contrôlables

Cible : Maintenir la variation des coûts contrôlables en deçà de l'IPC annuel pour l'enfouissement

2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
À venir	≤ IPC Québec	≤ IPC Québec	≤ IPC Québec

Cible : Maintenir la variation des coûts contrôlables en deçà de l'IPC annuel pour la collecte et le traitement des boues de fosses septiques

2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
À venir	≤ IPC Québec	≤ IPC Québec	≤ IPC Québec

Objectif 2.3

Gérer de façon écoresponsable le complexe environnemental

Indicateur : Gaz à effet de serre (GES)

Cible : À venir

2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
À venir	À venir	À venir	À venir

Enjeu 3

Fidélisation et attraction du capital humain

Puisque les employés d'une organisation sont l'essence même de son succès, Énercycle doit offrir un environnement de travail attractif et stimulant afin de compter sur une équipe engagée et motivée.

Défis :

- Fidéliser les employés en leur offrant un milieu de travail stimulant et sécuritaire
- Renforcer le sentiment d'appartenance de nos employés
- Être un employeur reconnu et attractif



Orientation 3

Être reconnu et consolider sa position d'employeur de choix

Afin de consolider sa position d'employeur de choix et de cultiver l'engagement de son équipe, Énercycle doit continuer à développer sa marque employeur. Elle doit également accroître sa visibilité pour augmenter sa capacité à attirer de nouveaux talents.

Objectif 3.1

Fidéliser les employés

Indicateur : Taux de rétention global du personnel

Cible : Maintenir le taux de rétention

2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
91 %	91 %	91 %	91 %

Objectif 3.2

Attirer de nouveaux talents

Indicateur : Nombre médian de candidatures reçues par poste affiché

Cible : Augmenter le nombre médian de candidatures reçues par poste affiché

2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
39	41	42	43

Enjeu 4

Adhésion de la population aux services et activités d'Énercycle

Énercycle doit démystifier la gestion des matières résiduelles et influencer la population afin que celle-ci se responsabilise et réduise son empreinte environnementale.

Défis :

- Se faire connaître auprès de la population
- Rendre accessible à la population une information juste
- Influencer la population à poser le bon geste



Orientation 4

Inciter la population à poser le bon geste

Énercycle doit augmenter ses efforts pour faire connaître ses activités et services. Pour ce faire, elle doit aller à la rencontre de la population et rendre l'information à la portée de tous.

Objectif 4.1

Faire connaître Énercycle auprès de la population

Indicateur : Proportion de la population connaissant Énercycle et ses services

Cible : À venir

2025	2026	Cible 2027	Cible 2028
Non disponible	À venir	À venir	À venir

Objectif 4.2

Diffuser de l'information à la population

Indicateur : Nombre de communications produites par Énercycle

Cible : Augmenter le nombre de communications

2024	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
75	90	110	130

Objectif 4.3

Augmenter la présence d'Énercycle sur le territoire

Indicateur : Nombre de participation d'Énercycle à des activités permettant d'aller à la rencontre de la population

Cible : Participer à un certain nombre d'événements répartis sur le territoire chaque année

2024	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
10	15	20	25



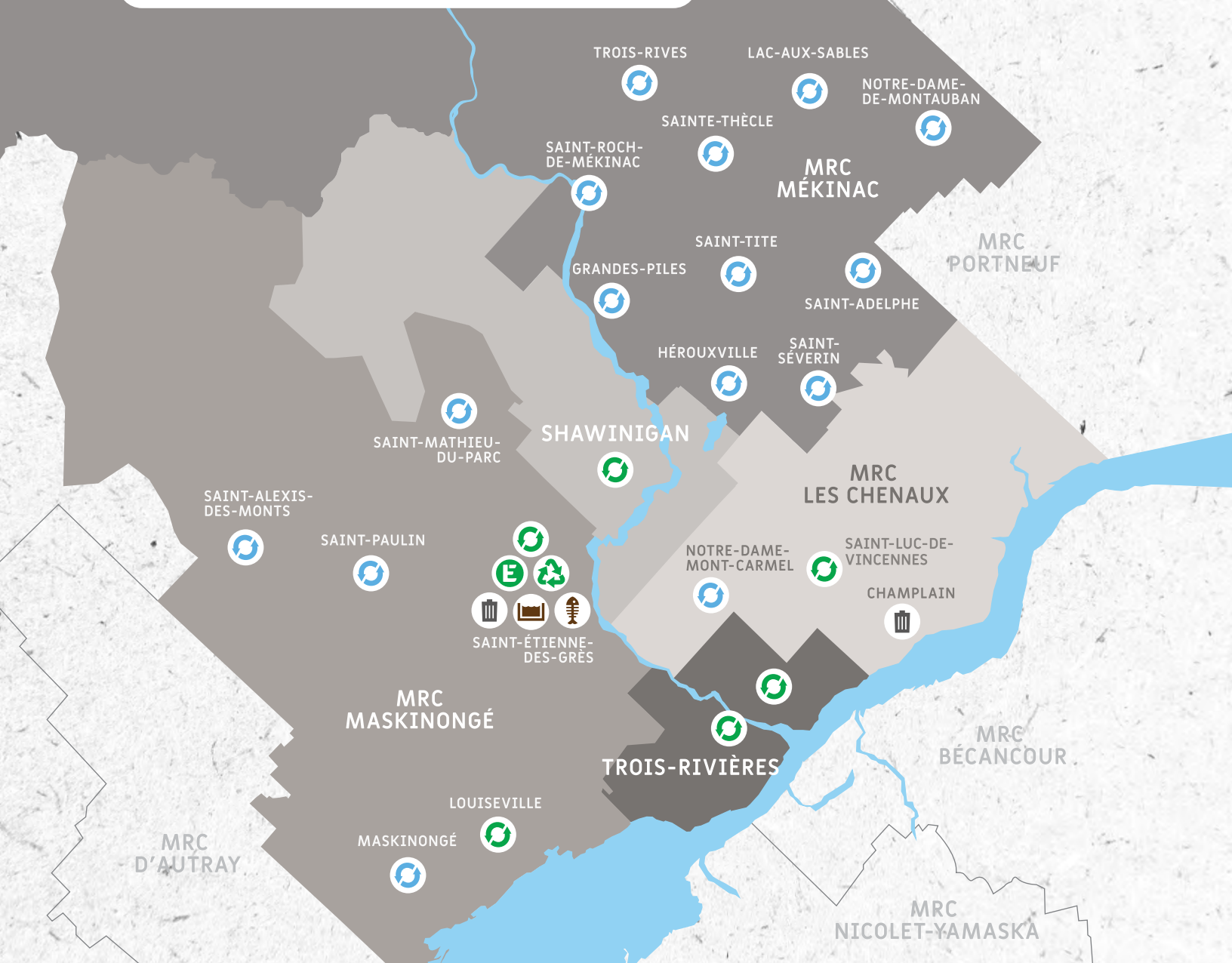
Plan stratégique 2026-2028

ENERGYCYCLE

Tableau synoptique

Enjeu 1 : Adhésion des municipalités aux activités d'Énergycycle					
Orientation 1 : Améliorer la compréhension du rôle et des services d'Énergycycle					
Objectifs	Indicateurs	Référence	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
1.1 Favoriser la réduction de la quantité de matières envoyées à l'élimination	Nombre de kg de matières provenant de la collecte municipale envoyées à l'élimination par habitant	241	241	240	239
1.2 Favoriser la réduction des matières valorisables se trouvant dans les résidus ultimes	Taux de matières valorisables se trouvant dans les résidus ultimes	49,3 %	49,3 %	48 %	47 %
1.3 Améliorer la compréhension qu'ont les municipalités du rôle et des services d'Énergycycle	Taux de participation des municipalités aux activités d'Énergycycle	80 %	82 %	84 %	86 %
Enjeu 2 : Offrir des services répondants aux besoins des municipalités en considérant leur réalité budgétaire et les exigences environnementales élevées					
Orientation 2 : Atteindre un équilibre entre le niveau de service et les tarifs tout en effectuant un traitement responsable					
Objectifs	Indicateurs	Référence	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
2.1 Offrir un service répondant aux besoins des municipalités	Taux global de satisfaction des municipalités	Non disponible	À venir	À venir	À venir
2.2 Contrôler les coûts	Pourcentage de variation des coûts contrôlables (enfouissement)	À venir	≤ IPC Québec	≤ IPC Québec	≤ IPC Québec
	Pourcentage de variation des coûts contrôlables (boues)	À venir	≤ IPC Québec	≤ IPC Québec	≤ IPC Québec
2.3 Gérer de façon écoresponsable le complexe environnemental	Gaz à effet de serre (GES)	À venir	≤ IPC Québec	≤ IPC Québec	≤ IPC Québec
Enjeu 3 : Fidélisation et attraction du capital humain					
Orientation 3 : Être reconnu et consolider sa position d'employeur de choix					
Objectifs	Indicateurs	Référence	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
3.1 Fidéliser les employés	Taux de rétention global du personnel	91 %	91 %	91 %	91 %
3.2 Attirer de nouveaux talents	Nombre médian de candidatures reçues par poste affiché	39	41	42	43
Enjeu 4 : Adhésion de la population aux services et activités d'Énergycycle					
Orientation 4 : Inciter la population à poser le bon geste					
Objectifs	Indicateurs	Référence	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
4.1 Faire connaître Énergycycle auprès de la population	Proportion de la population connaissant Énergycycle et ses services	Non disponible	À venir	À venir	À venir
4.2 Diffuser de l'information à la population	Nombre de communications produites par Énergycycle	75	90	110	130
4.3 Augmenter la présence d'Énergycycle sur le territoire	Nombre de participation d'Énergycycle à des activités permettant d'aller à la rencontre de la population	10	15	20	25

Localisation des points de services



LÉGENDE

- | | |
|--|--|
|  ÉCOCENTRE RÉGIONAL |  LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE |
|  ÉCOCENTRE MUNICIPAL |  CENTRE DE TRAITEMENT DES BOUES |
|  CENTRE DE TRI DES MATIÈRES RECYCLABLES |  BUREAU ADMINISTRATIF |
|  CENTRE DE COMPOSTAGE | |



energycle.ca